



carte de sejour de 10ans peut elle etre retirée

Par **simonhalb**, le **02/04/2009** à **23:53**

bonjour ,voila mon problème j'ai une amie qui est russe ,elle est marié a un français depuis 3ans et demi et vit donc en France .elle vient d'avoir sa carte de séjour pour 10 ans et ma question est la suivante
si elle divorce de son mari est ce que sa carte de séjour lui sera retiré? et si oui qu'elles sont les possibilités pour elle de rester en france? merci pour vos réponses